

## CHARTRE DU JOUEUR ET PARENT DE JOUEUR

**En adhérant au club, du Handball Foyen Vélinois, je prends l'engagement d'adopter un bon comportement. Sans respect de ces règles, le club se réservera un droit de sanction.**

### En tant que joueur :

- respecter l'horaire de l'entraînement et prévenir l'entraîneur en cas d'indisponibilité pour l'entraînement comme pour le match,
- porter une tenue de sport, une paire de chaussures de sport propre et une gourde d'eau,
- respecter l'adversaire et mes partenaires (être solidaire et collectif),
- respecter les décisions de l'arbitre et celles de l'entraîneur (écouter les conseils et consignes),
- refuser toute forme de violence et de tricherie, me maîtriser en toute circonstance,
- respecter les locaux, le matériel et toute personne se trouvant dans l'enceinte du gymnase,
- respecter toutes les sections sportives évoluant dans l'enceinte du complexe.

En tant qu'adhérent à une association sportive cela m'engage à participer au fonctionnement de celle-ci notamment pour : supporter les autres équipes, arbitrer ou tenir la table de marque lorsque cela me sera possible, dès la catégorie moins de 13 lors de matchs à domicile des catégories d'âges inférieures. En tant qu'adhérent majeur je m'engage à participer également aux réunions organisées par mon club et à son assemblée générale.

### En tant que parent de joueur, supporter je m'engage à :

- respecter les choix de l'entraîneur,
- véhiculer à chaque fois qu'il me sera possible mon enfant (pour les matchs à l'extérieur),
- respecter tout joueur dans l'exercice de son sport,
- respecter l'arbitre (adulte ou jeune) et les décisions qu'il prend,  
**Sans arbitre point de jeu possible !**
- encourager mon enfant, mon équipe sans invectives ni insultes,
- accepter les lois du sport : me réjouir dignement d'une victoire comme accepter la défaite.

**Signature(s)**

Joueur

Parents